Filière Diversification Végétale
CULTURES MARAICHERES

N°07 – données des mois d'octobre et de novembre 2021

Région GUADELOUPE

Thrips/Aleurodes :
Les captures restent faibles.

Mouches mineuses :
Aucune présence de mouches mineuses sur les parcelles observées.

Réseau « cultures maraichères»

Localisation des parcelles d'observation
Région Guadeloupe, octobre et novembre 2021

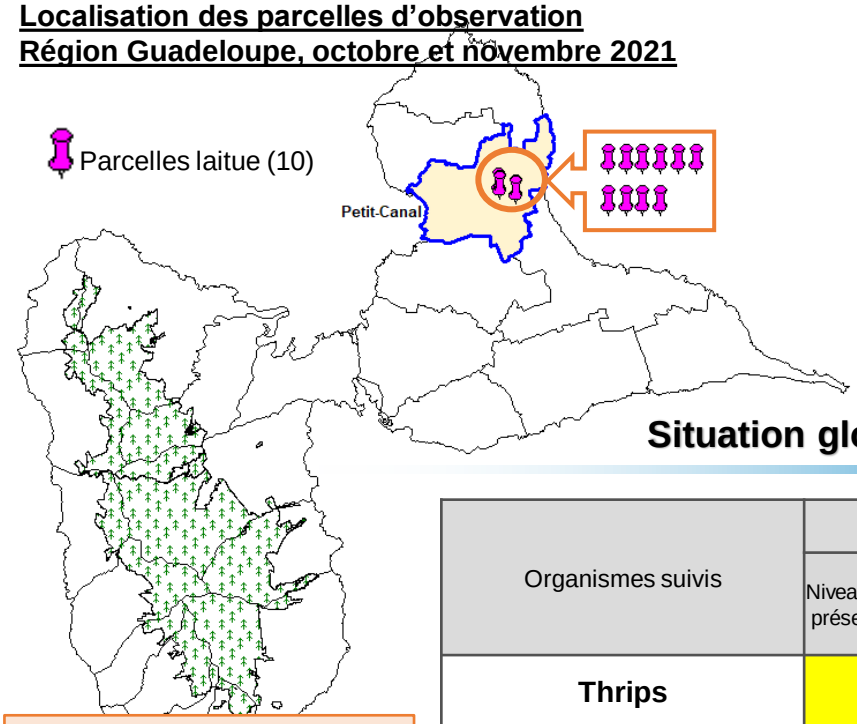

La laitue se cultive sur 4 semaines. Les observations sont réalisées sur deux exploitations, faisant des rotations.

On observe le plant dans son ensemble
Méthodologie en dernière page

Situation globale des organismes observés

Organismes suivis	Octobre			Novembre		
	Niveau de présence	Parcelles touchées /parcelles observées	Evolution*	Niveau de présence	Parcelles touchées /parcelles observées	Evolution*
Thrips		**6/6**	≈		**4/4**	≈
Aleurodes		**6/6**	≈		**4/4**	≈
Mouches mineuses		**0/6**	=		**0/4**	=

Niveau de présence: Aucun Faible Moyen Fort
*Évolution nombre de capture par rapport au mois précédent

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention.

Toutes les éditions sur : https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal

Responsables de la rédaction
Lucie AMAND
amand.fredon971@orange.fr
Marie-chantal JOILAN LUIT
luit.mc@guadeloupe.chambagri.fr

Comité de relecture
CTCS - F. GROSSARD
INRAE - S. GUYADER
DAAF/SPAVE – P. HUGUENIN et C. DIMAN
CIRAD - JH. DAUGROIS et Y. CHILIN-CHARLES

FREDON Guadeloupe
C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0590 41 68 45

Culture de laitue

Thrips

Dégâts de thrips sur feuille de laitue

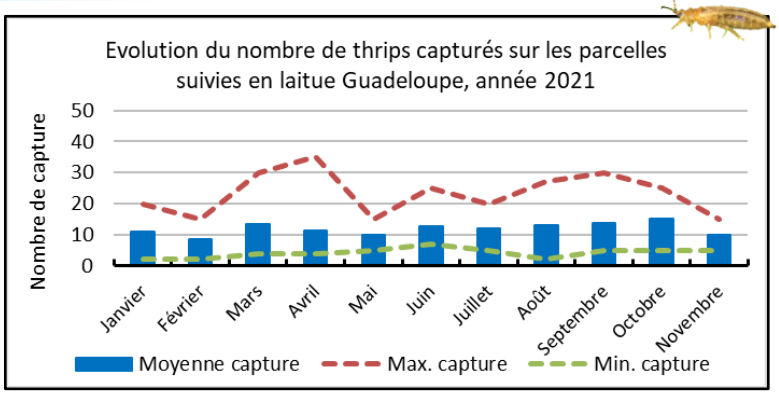

Graphique 1 : Evolution mensuelle des captures de thrips

Au cours des mois d'octobre et de novembre, respectivement six et quatre parcelles de laitue ont été suivies. Les dégâts de thrips ne sont pas dommageables pour la culture sur les parcelles du réseau.

Aleurodes

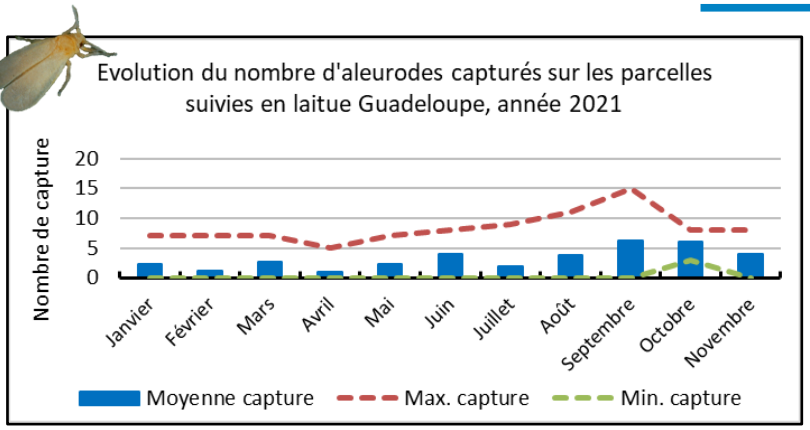

Graphique 2 : Evolution mensuelle des captures d'aleurodes

http://ephytia.inra.fr/fr/C/18279/Salades-Aleurodes

Au cours de cette période de suivi, les captures sont faible et les dégâts ont peu important sur les parcelles du réseau.

Mouches mineuses

Toujours pas de dégâts et/ou de présence de mouches mineuses observés dans le suivi des cultures de laitue.

Les micro-guêpes sont des auxiliaires qui permettent de lutter naturellement contre les mouches mineuses. Les traitements insecticides non raisonnés sont responsables de la destruction de ces auxiliaires, participant ainsi à l'augmentation des ravageurs.

Dégâts de mouches mineuses (mines et larves)
Crédit photos : https://www.semeralafolie.com/la-mouche-mineuse/

FILIÈRE DIVERSIFICATION VEGETALE – Cultures maraichères

Quelques outils pour mieux gérer sa parcelle

Observation personnelle à réaliser dans sa parcelle

Observer au moins 10 plants

Organe à observer	Symptômes	Nuisible possible
Feuille	De minuscules taches grises, prenant l'aspect de stries argentées avec le temps	Thrips
Feuille	Les feuilles se déforment, puis se nécrosent, et finissent par sécher	Thrips
Feuille	Mouches blanches d'environ 2mm	Aleurodes
Feuille	Des mines visibles sur les feuilles	Mouches mineuses
Feuille	Petites mouches de 2 à 3 mm de longueur, jaune et noire	Mouches mineuses

Planche photos pour identification des organismes

Dégâts thrips : les feuilles se

déforment et se nécrosent

Mouches blanches

Mines sur feuille

(1)Adulte mouche mineuse

Moyens de lutte / Méthodes prophylactiques

Détecter les premiers ravageurs grâce aux panneaux bleus (thrips) ou jaune (aleurodes, mouches mineuses) englués posés au-dessus de la culture.

Panneaux englués

(1)Plusieurs méthodes de protection sont préconisées pour contrôler le développement des thrips sur salades notamment sous abris en France :

- Enlever et détruire les débris végétaux et les résidus de culture ;
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction ;
- Produire les plants dans un abri insect-proof ;
- Installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris ;
- Désherber la serre et ses abords ;
- Raisonner la protection chimique (https://ephy.anses.fr/).

(1) Source : http://ephytia.inra.fr/fr/C/18283/Salades-Thrips

Tout document utilisant les données contenues dans ce BSV doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du BSV.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Française de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Pour vous abonner, envoyer un mail : amand.fredon971@orange.fr